

L'ESSENTIEL DE L'INFO

Dossier : La sécurité routière : une priorité !

Coignières générations

Numérique éducatif dans les écoles

Projet Abbé Pierre


Vie associative

Portrait : Driss Ferrat, un agent impliqué au service des jeunes



Sécurité routière : une priorité !

Sommaire

 Coignières MAG vous a interpellé, dites-le-nous : service.communication@coignieres.fr



4 RETOUR EN IMAGES

8 DOSSIER
La sécurité routière, une priorité

12 COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS
Enfance :
- CMEJ : Cérémonie d'investiture
- Ça bouge au Centre de loisirs
Jeunesse :
- Journée des mérites / Cross / Formation PSC1 /BAFA
Seniors :
- Banquet-spectacle des seniors : une réussite
- Allocation énergie

18 COIGNIÈRES AGIT
- Budget participatif écologique et solidaire
- Avancée des travaux à Espace A. Daudet & à la R-A.
- Numérique éducatif dans les écoles
- Des sapins durables pour les fêtes de fin d'année

22 ÇA BOUGE À COIGNIÈRES
- Projet Abbé Pierre
- Conseils de quartiers
- Révision du PLU et renouveau du quartier Gare

24 VIE ASSOCIATIVE
Retour sur la Soirée des associations

26 EN BREF
Don du sang / Moi(s) sans tabac / Agence mobile SQY / Devenez bénévole pour les J.O.P.

27 PORTRAIT
Driss Ferrat, un agent impliqué au service des jeunes

28 VIE MUNICIPALE
À noter / Délibérations

29 COIGNIÈRES PRATIQUES
Informations

30 CARNET DES COIGNIÉRIENS
Bonheur - Félicitations - Regrets

31 TRIBUNES LIBRES



Chères Coigniériennes, Chers Coigniériens,

L'actualité nationale et internationale contribue à développer le sentiment d'insécurité. Aussi, souhaitons-nous vous rappeler notre volonté de favoriser un cadre paisible et serein pour nos habitants. La sécurité de tous est l'une des priorités de l'équipe municipale. C'est pourquoi depuis les derniers événements, les patrouilles de police se sont intensifiées et une attention particulière est portée aux abords de nos établissements scolaires. Nous veillons à ce que les bâtiments municipaux soient sécurisés et protégés.

Comme vous le découvrirez dans ce mag, la commune agit aussi en matière de sécurité routière, ce qui lui a permis d'être labellisée "Ville Prudente". Zones 30, sécurisation aux abords des écoles, aménagements pour réduire la vitesse des véhicules... Nous luttons contre les incivilités routières et nous agissons pour pacifier nos rues. D'autres actions sont envisagées dans les prochains mois.

En parallèle, les travaux engagés avancent grandement : la rénovation de l'Espace A.Daudet est quasiment achevée, une trentaine d'appartements de la Résidence Autonomie sont terminés et nos séniors pourront bientôt retrouver leur nouvelle salle à manger. Les nouveaux chantiers se profilent avec, dans quelques semaines, le début de la rénovation du groupe scolaire G.Bouvet.

L'année 2023 s'achève et avec elle, notre fil rouge autour de l'abbé Pierre. Une année qui a permis de mettre en lumière l'homme, ses valeurs et ses actions en matière de solidarité. Nous sommes fiers d'avoir pu faire connaître ses combats et valoriser ainsi ses convictions que nous partageons encore aujourd'hui.

Le moment est désormais venu de célébrer la fin de cette année 2023, en nous retrouvant avec nos proches pour des moments où la convivialité et le partage règnent.

Le Conseil municipal, les agents et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Didier FISCHER
Votre Maire
Vice-président de SQY

À vos marques... Prêts... Instagrammez !

N'attendez plus ! Rejoignez-nous en vous abonnant sur le compte Instagram de la ville **@villedecoignieres** Qui mieux que vous peut témoigner de la beauté de votre ville ?

#jaimecoignieres #coignieresmaville

INAUGURATION DU NOUVEL ATELIER DE L'ASSOCIATION "ART GRAVURE"

Le samedi 14 octobre, près de 70 personnes ont investi les nouveaux locaux de l'association Art Gravure, situés passage du commerce. Lors de ce temps inaugural, l'atelier, rénové par les agents municipaux, a accueilli la présidente de l'association Madame Delmelle et ses adhérents, Monsieur le Maire et les élus de la ville, parmi lesquels l'adjoint au Maire en charge des travaux Cyril Longuépée et l'adjoint au maire en charge du patrimoine Salah Krimat.



REPAIR'CAFÉ

À l'occasion de ce rendez-vous mensuel à visée écologique, les bénévoles chevronnés de l'association Repair' Café Coignières ont réparé et récupéré les effets personnels défectueux de nombreux visiteurs (appareils électriques et électroniques, jouets, vélos, meubles, vêtements...). Notons la présence de l'adjoint au Maire Marc Montardier lors de cette action solidaire du samedi 4 novembre.





CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU 11 NOVEMBRE 1918

Dans le cadre du 105^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, le Maire Didier Fischer, les élus locaux, les représentants des autorités civiles et militaires, les membres de l'association des Anciens Combattants de Coignières, notamment le Président Monsieur Roger Bernard, les élus du CMEJ et de nombreux Coigniériens ont rendu un vibrant hommage aux combattants de la Grande Guerre. Parallèlement, des écoliers de M.Pagnol et G.Bouvet ont démontré un vif intérêt pour l'exposition en Mairie intitulée "1914-1918 : vie et mort de nos poilus", consacrée aux soldats coigniériens morts durant la Première Guerre mondiale.

SALON DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION

Le 15 novembre dernier, plus de 250 collégiens, lycéens, étudiants et adultes en reconversion professionnelle sont venus à la rencontre des 49 exposants présents dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry. Monsieur le Maire Didier Fischer, Monsieur Nicolas Dainville, Maire de La Verrière, vice-président de SQY en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage et conseiller départemental, Madame Marcy Gorbena, conseillère communautaire déléguée à l'insertion professionnelle et plusieurs élus municipaux ont participé à cet événement rendu possible par le Service emploi.



BOURSE AUX VÊTEMENTS ET AUX JOUETS

De bonnes affaires à petits prix (vêtements pour enfants, livres, jouets, consoles...), dans une ambiance décontractée : les chineurs ont eu le nez creux en se rendant à la traditionnelle bourse annuelle aux vêtements et aux jouets, organisée par l'association de parents d'élèves AAPEC-UNAPE, le dimanche 12 novembre, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry. Un événement familial auquel s'est rendu Monsieur le Maire.





La sécurité routière : **une priorité**

Par le biais de diverses actions, la Municipalité fait le nécessaire pour diminuer ostensiblement les dangers liés à la circulation.

En réponse aux nombreuses incivilités routières déplorées à Coignières (excès de vitesse, refus de priorité, mise en danger d'autrui...), plusieurs décisions ayant pour objectif de sécuriser les axes routiers sur notre territoire ont été prises. ■



Utilisation du Cinémomètre par un agent municipal

La Police municipale contrôle un véhicule



Contrôle routier assuré par la Police municipale et nationale - rue du Moulin à Vent

EXTENSION DES ZONES 30 KM/H

Face à la recrudescence de chauffards circulant à des allures excessives, la limitation de vitesse a été baissée dans plusieurs secteurs de la commune fin 2022 (voir carte ci-dessous). Un choix logique, la vitesse excessive étant la première cause des accidents en France. Afin de veiller au bon respect de cette règle, la Police municipale utilise un cinémomètre, radar laser mobile détectant notamment les excès de vitesse, l'utilisation du téléphone portable au volant mais également le non-port de la ceinture de sécurité.



Plus généralement, nos policiers municipaux luttent au quotidien contre l'insécurité routière : **"Nous intervenons dans le cadre du non-respect du code de la route : franchissement d'un feu rouge, utilisation du téléphone portable au volant, non-port de la ceinture de sécurité, conduite sans assurance, défaut de permis de conduire, problématique de stationnement (stationnement gênant, très gênant, dangereux, abusif), etc. Nous faisons preuve d'une vigilance accrue. Par ailleurs, nous sommes équipés d'un éthylotest permettant de contrôler le taux d'alcoolémie des conducteurs"**, indique Aurélien Laroche, Directeur de la Tranquillité Publique, évoquant un **"réel partenariat avec la Police nationale en ce qui concerne la sécurité routière"**.

Prévention ou répression ? Ces agents municipaux, qui effectuent des contrôles routiers tous les jours, s'adaptent à la situation : **"Nous menons des actions de prévention, à l'instar de l'opération "alternative à la sanction" du 17 novembre dernier, assurée et organisée par la Préfecture des Yvelines, les Sapeurs-pompiers et la Police nationale. Au lieu d'une sanction, une sensibilisation était proposée aux contrevenants. Toutefois,**

dans certains cas, la répression est nécessaire : nous sommes donc dans l'obligation de verbaliser", déclare le Directeur de la Tranquillité Publique, qui précise : **"L'une de nos missions est de réduire les incivilités et les délits routiers. Nous devons garantir la sécurité des multiples usagers de la route : automobilistes, piétons, cyclistes..."**.

PROTÉGER LES AUTOMOBILISTES ET LES PIÉTONS

Afin d'assurer la sécurité des piétons, des potelets ont été installés en septembre dernier dans la rue des Cognassiers. Quelques mois plus tôt, la pose de barrières avait été effectuée dans la rue de la Prévenderie.

Objectif : restreindre le stationnement très gênant, qui était devenu monnaie courante dans ladite rue (pour rappel, en cas de stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir, les contrevenants encourrent une amende forfaitaire de 135€ (majorée à 375€ si le délai de paiement est dépassé) mais également l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule en cas d'absence ou de refus de bouger le véhicule).

Toujours dans cette optique de protéger les piétons et les automobilistes, une modification du régime de priorité entre l'avenue de Maurepas et la rue des Cognassiers a été opérée en décembre 2022 : dorénavant, des panneaux de signalisation **"cédez-le-passage"** définissent l'ordre de priorité. Idem pour l'intersection entre l'avenue du bois et la rue des étangs, où des panneaux **"cédez-le-passage"** ont été récemment implantés.



"Zone 30", avenue de Maurepas



Dévoilement du panneau "Ville prudente", situé en entrée de ville

LA COMMUNE, LABELISÉE POUR SES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En guise de récompense pour son engagement contre l'insécurité routière, la Municipalité a obtenu le label **"Ville Prudente"** en novembre 2022. Une distinction décernée par l'association **"Prévention Routière"** pour trois ans. Une nouvelle obtention de ce label dépendra des mesures prises entre-temps, en faveur d'une mobilité sûre à Coignières. Évidemment, les habitants peuvent compter sur la ferme volonté de l'équipe municipale de favoriser une circulation libre et sécurisée sur le territoire, par le biais d'opérations réalistes.

Précisons, toutefois, que l'entretien du schéma routier de notre commune relève de quatre entités : l'État, le Département, la Communauté d'Agglomération de SQY et la Ville de Coignières. Ce qui explique la difficulté pour activer simultanément tous les leviers nécessaires à la bonne exécution des projets relatifs à la sécurité routière.



Radar pédagogique situé Rue du Moulin à Vent

À noter que deux radars pédagogiques, situés rue du Moulin à Vent et rue de Neauphle-le-Château, permettent aux automobilistes de visualiser leur vitesse. Chacun doit donc se responsabiliser et se conformer à la règle : il en va de la sécurité de tous !

2 QUESTIONS À



Olivier RACHET, Conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des divers réseaux, à la mise en place du schéma directeur zones 30 et au suivi des occupations temporaires de voirie

UN AN APRÈS L'EXTENSION DES ZONES 30 KM/H À COIGNIÈRES, QUEL BILAN TIREZ-VOUS ?

Un sentiment mitigé prédomine. Nous constatons une réduction de la vitesse mais c'est encore insuffisant. Au niveau des radars pédagogiques, la vitesse moyenne enregistrée a diminué de 9 km/h mais elle est encore largement au-dessus de la limitation (aux alentours des 55km/h). Dans les deux sens de circulation, nous déplorons toujours le passage de chauffards qui utilisent Coignières comme un itinéraire de délestage. Nous avons multiplié les aménagements afin de réduire l'allure des automobilistes : installation de cédez-le-passage, de ralentisseurs, d'un plateau surélevé... Ce dernier, mis en place avenue de Maurepas, favorise une meilleure visibilité des piétons qui attendent pour traverser. Les freinages sont plus souples et cela évite les carambolages.

Malheureusement, il ne nous reste que très peu de leviers à actionner en matière de sécurité routière. Afin d'améliorer la situation, l'aménagement de la Route Nationale 10 constituerait une avancée non négligeable. Ce processus sera long mais cela permettrait de transformer la RN10 en un boulevard urbain agréable à emprunter. Surtout, nous retrouverions une sérénité à Coignières.

À ce jour, la répression semble être le seul élément dissuasif. Pour garantir la sécurité de tous sur notre territoire, la Police municipale effectue des contrôles routiers mais elle doit également exercer d'autres missions. Les chauffards doivent donc se responsabiliser et prendre conscience du danger qu'ils occasionnent !

DES PROJETS À COURT-MOYEN TERME ?

Nous envisageons une expérimentation de zones 20km/h à circulation partagée (priorité aux piétons et aux cycles). Le projet durerait un an minimum, le temps que cette nouveauté entre dans les mœurs. Le cœur village et les zones pavillonnaires seraient des secteurs susceptibles d'être choisis pour cette expérimentation. L'instauration de zones 20km/h permettrait de résoudre une partie des problèmes de stationnement, notamment.

Autre projet visant à renforcer la mise en sécurité de nos concitoyens, la piétonnisation de la rue de Neauphle-le-Château, située devant le groupe scolaire G.Bouvet. La présence de barrières et de la Police municipale aux heures de rentrée et de sortie de l'école permettrait à chacun d'aller et venir paisiblement. Ledit projet devra attendre un peu du fait de la rénovation du groupe scolaire G.Bouvet et des travaux au niveau des parkings des Acacias. De plus sa mise en place nécessite un accord de SQY.



ENFANCE

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes : place à une nouvelle mandature !

Le samedi 21 octobre, la cérémonie d'investiture des 27 nouveaux élus du CMEJ s'est déroulée dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.



Investiture des 27 nouveaux élus du CMEJ

En présence du Maire Didier Fischer, des élus, parmi lesquels Yasemin Donmez, adjointe au Maire chargée des politiques éducatives et des écoles et Nathalie Gervais, conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne, des enseignants des établissements scolaires, du directeur de l'école G.Bouvet, de la principale du Collège de la Mare aux Saules et des familles, ce temps solennel entérine la prise de fonction des petits Coigniériens, amenés à **élaborer des projets d'intérêt général et à participer aux cérémonies commémoratives.**

Remise officielle des écharpes tricolores, échanges entre le Maire et les jeunes élus sur les symboles de notre République : cette matinée protocolaire, durant laquelle chaque jeune conseiller s'est vu attribuer un parrain parmi les élus du Conseil municipal, fut très agréable pour l'ensemble des participants.

Fraîchement élus par leurs camarades, les jeunes Coigniériens sont déjà actifs ! **Ces derniers se sont pleinement impliqués dans l'opération de collecte de jouets et de livres "Donjour !", en faveur des enfants défavorisés du territoire, qui a eu lieu du 20 novembre au 8 décembre.**

Préparation d'affiches, passage dans les classes pour expliquer le projet aux écoliers : les jeunes élus ont pris part à une action solidaire et salutaire.

À noter qu'ils ont accompagné Monsieur le Maire à Emmaüs Trappes le mercredi 13 décembre, dans le cadre de la remise officielle des dons.

Précisons que les enfants du CMEJ se réuniront courant décembre afin de former les commissions et de déterminer les sujets qu'ils souhaitent aborder.

UNE EXPOSITION "PRIÈRE DE TOUCHER" POUR LES TOUT-PETITS



Des petits Coigniériens s'initient à l'art

Le vendredi 13 octobre, plusieurs enfants âgés de 18 mois à 6 ans ont été initiés à l'art moderne par le biais du toucher et du regard, à l'Espace A.Daudet. Démontrant un réel intérêt, les bambins se sont familiarisés avec les formes et les couleurs maniées par des artistes tels que Kandinsky, Delaunay et Klee ! Une sensibilisation rendue possible par le Centre de Ressources pour les Professionnels de l'Enfance (CRPE)/Bibliobus, les artistes de la Cie "L'Atelier des Songes" et la responsable du développement culturel.



Sensibilisation à l'art par le toucher

Ça bouge au Centre de loisirs !

Au quotidien, l'équipe d'animation de cette structure municipale dédiée à l'enfance travaille d'arrache-pied pour divertir, informer et sensibiliser nos petits Coigniériens. Zoom sur les actions des dernières semaines.



JOURNÉE "PORTES OUVERTES"



Présentation du centre de loisirs, explications sur le règlement intérieur, focus sur les missions assurées par les animateurs, déambulation au sein de l'équipement : le mercredi 4 octobre fut très instructif pour les parents venus à "La Farandole", à l'occasion d'un temps informatif qui s'est déroulé en présence du Maire, de son adjointe chargée des politiques éducatives et des écoles Yasemin Donmez, des directeurs adjoints du centre de loisirs, des animateurs et du responsable petite-enfance/enfance.

UNE SENSIBILISATION AUTOUR DES OISEAUX ET DES NICHIRS



Encadré par une intervenante spécialisée dans le tri et le recyclage, un atelier "création de nichoirs" a été proposé à quinze enfants le mercredi 18 octobre. Lesquels ont construit deux types de nichoirs, à l'aide de bois recyclé, de marteaux et de clous et concocté leur propre nourriture pour les oiseaux. **Une activité ayant sensibilisé nos petits Coigniériens aux différents types d'oiseaux et à l'importance de leur créer des abris.**

HALLOWEEN



Confection de déguisements, séance de maquillage, kermesse, chasse au trésor et grands jeux étaient au programme le mardi 31 octobre, à l'occasion d'Halloween. Une journée effrayante toujours appréciée des petits !

Pensons à remercier les professionnels du centre de loisirs, qui contribuent à l'épanouissement, au bien-être et à l'éveil du jeune public !

JEUNESSE

Formation au BAFA : la Ville encourage ses jeunes à se former

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité, en collaboration avec l'organisme AROÉVEN, met tout en œuvre afin de faciliter l'obtention du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) pour les jeunes.



Cloture de la session théorique du BAFA

Après la session théorique de huit jours durant laquelle ils ont multiplié les activités manuelles, ludiques, sportives et festives et suivi des cours sur la réglementation en vigueur, 27 stagiaires, dont 25 Coigniériens, ont encadré les enfants au sein des structures municipales (centre de loisirs "La Farandole" et l'Action jeunesse) cet été, notamment lors de l'opération "Un été à Coignières".

un vivier d'encadrants qualifiés afin de répondre aux besoins des structures d'accueil et de loisirs de notre ville, notamment durant les vacances scolaires", souligne l'adjoint au Maire délégué à la jeunesse Salah Krimat. Avant de préciser : "Le BAFA peut constituer la première étape d'un cheminement menant à un emploi dans le secteur de l'animation, particulièrement porteur. Des perspectives d'évolution existent.

Dans la session précédente, il y avait des adultes qui souhaitaient se reconverter dans les métiers de l'animation.

Par ailleurs, le BAFA peut être également une première étape vers l'exercice d'autres métiers tels qu'éducateur, assistant social ou enseignant.

L'obtention du BAFA démontre une expérience avec le jeune public : c'est un atout non négligeable".

Ce stage pratique représente une mise en situation idéale pour les apprenants, qui font partie intégrante de la politique inclusive prônée par l'équipe municipale : "Le BAFA correspond parfaitement à notre volonté d'apporter des outils contribuant à l'éducation et à la formation de la jeunesse. Ce dispositif aide les jeunes à obtenir un premier job d'été, qui peut financer leurs études ou leurs vacances par exemple. Par ailleurs, il permet de constituer

Afin d'entériner leur cursus, les futurs animateurs devront suivre une session d'approfondissement en 2024. **Objectif : consolider les bases acquises.** L'élu municipal tient à rappeler l'importance de cette formation : "Le BAFA constitue une voie vers l'autonomie. C'est un moyen de rendre les jeunes acteurs de leur ville. Nous souhaitons mener le plus grand nombre vers une citoyenneté active et responsable".



JEUNESSE

Une formation "Prévention et secours civiques de niveau 1" d'une importance capitale

À l'initiative de la Direction de la Prévention et des Politiques Jeunesse et Sportive, deux sessions PSC1 se sont déroulées au Gymnase du Moulin à Vent les 10 juin et 18 novembre 2023.



Formation PSC1 du 18 novembre 2023

Cette formation peut sauver des vies. En prenant part à ces deux journées instructives, 20 jeunes, âgés de 16 à 25 ans, ont appris les gestes de premiers secours à prodiguer à une personne qui subit une dégradation de son état de santé.

Une formation particulièrement utile : "Notre objectif est d'apporter des connaissances concrètes aux participants. Nous souhaitons éveiller la conscience citoyenne de nos jeunes administrés. Porter assistance à une personne en difficulté est une action solidaire qui doit être généralisée et qui peut arriver à chaque individu au cours de sa vie. L'apprentissage de ces gestes est donc primordial", déclare Salah Krimat, adjoint au Maire en charge de la jeunesse.

Malaise, brûlure, hémorragie, obstruction des voies aériennes, perte de connaissance : durant sept heures, les apprenants ont acquis des compétences permettant de gérer ces imprévus de la vie quotidienne, grâce à l'expertise d'un sapeur-pompier des Yvelines. Une nouvelle formation PSC1 devrait être organisée en 2024. C'est en tout cas la volonté de l'élu délégué à la jeunesse : "Évidemment, je suis favorable à la reconduction de cette action. Le but étant de former le plus grand nombre de jeunes Coigniériens. Par ailleurs, nous souhaitons également mettre en place une session d'approfondissement visant à consolider les gestes appris précédemment".

CROSS DU COLLÈGE DE LA MARE AUX SAULES



Remise des médailles, en présence de Yasemin Donmez

Les CM2 des groupes scolaires Pagnol et Bouvet et les collégiens n'ont pas ménagé leurs efforts le 10 octobre, lors du cross du collège ! L'équipe pédagogique de l'établissement, les parents et les élus, notamment Yasemin Donmez et Olivier Rachet, leur ont apporté un soutien toujours appréciable. **À noter que plusieurs élèves de 3^e ont encadré cette manifestation sportive, en tant que jeunes secouristes : une initiative visant à valoriser leur obtention du PSC 1 l'an passé. Un grand bravo à l'ensemble des coureurs !**

JOURNÉE DES MÉRITES



Remise des récompenses, en présence de Sophie Piffarely

Détenteurs du brevet et du baccalauréat avec la mention "bien" et "très bien", récipiendaires de la médaille du travail : de nombreux Coigniériens ont été gratifiés le 18 novembre, à la Maison de Voisinage. Le Maire et les élus, notamment les adjointes au Maire Sophie Piffarely et Yasemin Donmez, ont procédé à la remise de présents : cartes cadeaux, chocolats, pots de miel de Coignières, clés USB... Félicitations aux impétrants !

REMISE DE DIPLÔMES AU COLLÈGE DE LA MARE AUX SAULES



Remise des diplômes, en présence de M. le Maire

Les équipes éducatives de l'établissement, notamment la Principale Madame Prunier, étaient à l'initiative d'une soirée célébrant les 92% de réussite au brevet et les 100% de réussite au certificat de formation de nos collégiens. Accompagné de ses adjointes Mesdames Donmez et Piffarely, du conseiller municipal Monsieur Rachet et de Monsieur Garestier, Maire de Maurepas et Conseiller départemental, Monsieur le Maire s'est rendu sur place pour féliciter les jeunes récipiendaires.

SENIORS

BANQUET-SPECTACLE DES SENIORS : UNE RÉUSSITE !

Nos seniors se souviendront longtemps de ce banquet-spectacle du vendredi 1^{er} décembre 2023 !



Joie et convivialité pour nos seniors



Outre le repas savoureux (foie gras maison, filet de chapon sauce foie gras, accompagné de gratin dauphinois, d'une poêlée de champignons et d'un fagot d'asperges lardées, bûche de Noël façon forêt noire), 225 aînés ont pris plaisir à discuter, à rire, à danser et à profiter des animations proposées.



Comme habituellement, le Maire et président du CCAS, Monsieur Didier Fischer, Monsieur Marc Montardier, vice-président du CCAS et adjoint au Maire délégué à l'action sociale et Madame Sophie Piffarely, adjointe au Maire en charge des cérémonies et des fêtes, ont participé à cet événement festif et gourmand, organisé dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.



Service assuré par Marc Montardier et Sophie Piffarely

SENIORS

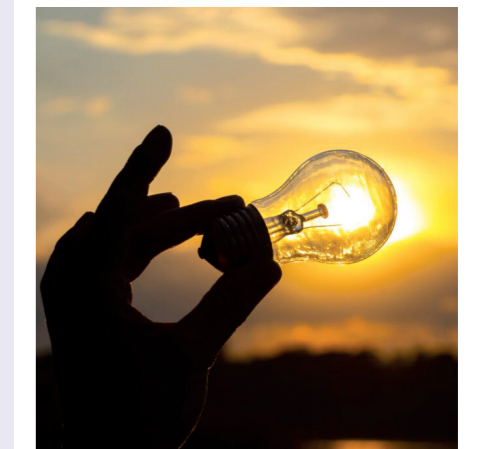
LE CCAS VOUS ATTRIBUE UNE ALLOCATION ÉNERGIE



Dans le cadre de sa politique sociale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) octroie, sous conditions de ressources, une allocation énergie de 70€ par foyer aux :

- Familles nombreuses (au moins trois enfants à charge)
- Familles monoparentales
- Personnes âgées de 65 ans et plus
- Personnes âgées de 62 ans retraitées au titre de l'inaptitude au travail
- Personnes en situation de handicap
- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires du RSA.

Vous êtes éligible ? Nous vous invitons à transmettre votre dossier complet au CCAS entre le lundi 8 janvier et le vendredi 2 février 2024. Infos : 01 34 61 45 75 ccasrpa@coignieres.fr



ACTIONS MENÉES

DES SAPINS DURABLES POUR CÉLÉBRER LES FÊTES

NOUVEAUTÉ ! CET HIVER, LA COMMUNE A DÉCIDÉ D'INNOVER, À L'APPROCHE DES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE. Façonnés par les agents des services techniques, neuf sapins en bois ou plantés en pleine terre ornent différents établissements et espaces municipaux : les groupes scolaires, le Gymnase du Moulin à Vent, le centre de loisirs "La Farandole", la Maison de Voisinage, l'Hôtel de Ville mais aussi la Résidence-autonomie.

Ces magnifiques œuvres en bois, de 2 mètres, donnent un nouveau souffle aux décorations ! Ces sapins seront conservés et réutilisés l'an prochain : une manière d'éviter l'utilisation de sapins naturels à usage unique. Le sapin planté en pleine terre sera, quant à lui, installé de manière pérenne au Centre de loisirs. Paré de ses plus beaux habits durant la période hivernale, il restera au naturel le reste de l'année et permettra de végétaliser les espaces.

Les objectifs de cette démarche sont clairs : rendre nos décorations davantage durables et responsables mais également réaliser des économies.



Budget participatif écologique de la Région : à Coignières, douze projets lauréats !

Bonne nouvelle : votre importante mobilisation a porté ses fruits ! Dans le cadre de la 5^e édition du budget participatif écologique, la Région Île-de-France financera douze projets portés par la Municipalité, par l'association "Les Jardins Cydonia" et par l'association de préfiguration de la Manufacture de Proximité de Coignières.



INITIATIVES DE LA VILLE DE COIGNIÈRES :

- ◆ Transition énergétique pour les terrains de tennis de Coignières : 10 000€ ;
- ◆ Transition énergétique pour le terrain de football : 10 000€ ;
- ◆ Création de massifs durables au centre du village : 8000€ ;
- ◆ Équiper la commune de poubelles de tri sélectif et de bancs : 9000€ ;
- ◆ Création d'espaces nourriciers : 8000€ ;
- ◆ Promouvoir les mobilités douces : 9000€ ;
- ◆ Transition énergétique des bâtiments communaux : 10 000€ ;
- ◆ Équipements électriques pour les espaces verts : 10 000€ ;
- ◆ Îlots de fraîcheur et de biodiversité au sein du groupe scolaire Bouvet : 7000€.

INITIATIVE DE L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION DE LA MANUFACTURE DE PROXIMITÉ DE COIGNIÈRES :

- ◆ Promouvoir la production locale : 10 000€.

INITIATIVES DE L'ASSOCIATION "LES JARDINS CYDONIA" :

- ◆ Installation de toilettes sèches au sein du jardin partagé Cydonia : 2000€ ;
 - ◆ Le jardin partagé Cydonia plus accessible à tous et arrosé avec l'eau de pluie : 4000€.
- Rappelons que les projets soumis aux votes des Franciliens par les collectivités, les associations et les copropriétés doivent être liés à l'une des six thématiques suivantes :
- ◆ Les espaces verts et la biodiversité ;
 - ◆ Les vélos et les mobilités propres au quotidien ;
 - ◆ L'alimentation ;
 - ◆ La propreté, la prévention et gestion des déchets et l'économie circulaire ;
 - ◆ Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;
 - ◆ La santé environnementale.



Dans les écoles, le numérique éducatif est toujours d'actualité !

Depuis le mois d'octobre 2019 et la mise en place d'un plan de déploiement numérique scolaire, la Ville de Coignières s'inscrit dans la modernité.



Tablettes, Espace Numérique de Travail (ENT), Vidéoprojecteur Interactif (VPI), Tableau Numérique Interactif (TNI), site de soutien scolaire, robotique : dans le cadre de leur scolarité, les écoliers coigniériens bénéficient d'un accompagnement pé-

dagogique innovant. Pour la quatrième année consécutive, nos jeunes apprenants ont la chance d'utiliser divers outils numériques : une aubaine, à l'heure où la technologie occupe une place prépondérante dans notre société. La Municipalité l'a bien compris : **"Actuellement, nous sommes dans la dernière phase du déploiement du numérique dans nos groupes scolaires. Nous avons pris en compte toutes les demandes des enseignants en ce qui concerne cette thématique. Certains sont encore réfractaires mais je dirais que 90% des professeurs se sont parfaitement appropriés les différents outils, notamment grâce à la formation dispensée par la BIN'S 78 (Brigade d'Intervention du Numérique) et au séminaire sur le numérique proposé en octobre 2022"**, se félicite l'adjointe au Maire en charge des politiques éducatives et des écoles, Yasemin Donmez.

PROGRAMMATION ET CLASSE FLEXIBLE

Réalisée le 16 octobre dernier, en présence du Maire Didier Fischer, des adjointes au Maire Yasemin Donmez et Eve Mouttou ainsi que du conseiller municipal Olivier Racht, **la distribution de 21 robots, de 4 murs sonores et de tablettes dans les écoles G.Bouvet et dans l'élémentaire M.Pagnol, vise à maintenir cet enseignement novateur.** Par exemple, l'utilisation des "bots", capables d'avancer, de reculer, de pivoter à gauche et à droite, permet d'initier les enfants à la programmation. Ainsi, ces derniers sont capables de se repérer sur un quadrillage, de coder un parcours et de suivre un parcours codé sur les différents tapis, sur les tablettes et sur le TNI.

Le but de ces outils est d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages de manière différente. L'utilisation du matériel numérique et le temps qui lui est consacré sont bien sûr cadrés par les enseignants.

des subventions pour accéder aux futures demandes des enseignants. Nous tenterons, à nouveau, d'allouer un budget à cette méthode d'apprentissage. En revanche, l'enseignement ne doit pas être exclusivement numérique : les enfants doivent être en mesure de se détacher des écrans car cela peut nuire à leur créativité".

ACTIONS MENÉES

LES TRAVAUX ENGAGÉS À LA RÉSIDENCE-AUTONOMIE ET À L'ESPACE A.DAUDET SE POURSUIVENT



Entamée en mars 2023, la rénovation thermique de l'Espace A.Daudet touche à sa fin. Il ne reste plus qu'à finaliser l'installation de volets coulissants et la pose de l'enseigne. Une opération qui devrait se terminer d'ici la fin du mois de décembre. Du côté de la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs », l'accueil a été rénové et la salle de restauration a quasiment terminé sa mue. L'installation du faux plafond et d'une nouvelle cloison ainsi que la reprise du sol, de la peinture et de l'électricité ont déjà été opérées. Prochaine étape : la réfection de la salle d'activités, l'un des endroits favoris de nos seniors ! Pour rappel, la réhabilitation intérieure du rez-de-chaussée et la rénovation des 80 salles de bain des studios aux étages devraient s'achever en février 2025.

Toujours dans cette optique, un projet ambitieux est appliqué depuis la rentrée de septembre, dans deux classes de l'école Pagnol et une classe de l'école Bouvet : **le dispositif "Bouge ta classe" qui favorise le déplacement des écoliers dans la salle de cours tout en apprenant : "J'ai visité celle de Camille Pail-largue, directrice de Pagnol : ce concept crée des petits pôles où les enfants peuvent travailler en autonomie et en groupe. Les enfants qui sont discrets habituellement réussissent à s'exprimer et à s'affirmer avec ce nouvel agencement de la classe, c'est une initiative très bénéfique !"**, souligne l'adjointe au Maire.

VILLE ACTIVE

Clap de fin pour le projet Abbé Pierre à Coignières

Depuis le mois de mai 2023, la Municipalité s'attèle à sensibiliser tous les publics aux valeurs cardinales de l'Abbé Pierre (l'entraide, la solidarité, l'inclusion, l'ouverture aux autres et à la différence), à l'aide d'une programmation pluridisciplinaire. Retour sur les dernières actions menées.



VISITE DU CENTRE ABBÉ PIERRE - EMMAÛS

Sous l'impulsion de leur référent, les élus du CMEJ 2022-2023 ont eu la chance de visiter le Centre Abbé Pierre - Emmaüs le 27 septembre dernier, au même titre que l'adjointe au Maire Yasemin Donmez. Lors de ce dernier temps fort de leur mandature, les jeunes conseillers ont été émerveillés par ce lieu de mémoire localisé à Esteville (Normandie), où a été inhumé Henri Grouès (dit l'Abbé Pierre).

L'occasion pour eux d'en apprendre davantage sur la vie et sur l'œuvre de l'Abbé Pierre, icône de la solidarité en France.



Visite du Centre Abbé Pierre - Emmaüs

VILLE ACTIVE

MASTERCLASS CHANT "MIX'ÂGES - LES AGITÉS DU VOCAL !"

Lâcher prise à travers le chant en groupe : voici l'objectif de ce rendez-vous intergénérationnel proposé à six reprises aux Coigniériens. Les nombreux (une cinquantaine de personnes par masterclass en moyenne) mélomanes ayant participé à cette animation sont repartis avec la sensation d'avoir passé un excellent moment, en solo, en famille, entre amis et entre inconnus ! Encadrée par l'artiste professionnelle Sandrine Conry, que nous pouvons vivement remercier, cette activité a favorisé l'échange, la découverte, la convivialité et le partage, dans une ambiance chaleureuse. **La restitution du 10 décembre à l'Espace A.Daudet est venue conforter cette impression de ferveur générale !**



Masterclass chant



Dons collectés

OPÉRATION "DONJOUR !"

Grâce aux donateurs ayant déposé des jouets et des livres au Centre de loisirs "La Farandole" du 20 novembre au 8 décembre, plusieurs enfants défavorisés pourront s'instruire et se divertir, à l'approche des fêtes de fin d'année. La redistribution des dons a été assurée par Monsieur le Maire et par les élus du CMEJ, porteurs de cette action solidaire, le mercredi 13 décembre, sur le site d'Emmaüs Trappes. **Merci pour votre générosité !**

EXPOSITION "NOS AÎNÉS ONT DU TALENT !"

Jusqu'au vendredi 22 décembre, vous aurez la possibilité d'admirer une exposition photographique sur nos seniors. La photographe coigniérienne Zahra Benzerga a fait valoir son talent, en mettant en lumière les passions et les savoir-faire de nos aînés. Cette valorisation de nos concitoyens vaut le détour : rendez-vous à l'Espace A.Daudet aux horaires d'ouverture, à l'instar des multiples administrés ayant participé au vernissage de cette exposition le 1^{er} décembre dernier, en présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints Messieurs Salah Krimat et Marc Montardier.

Remercions la responsable du développement culturel, Madame Sonia Parrou, garante du bon déroulement de ce projet d'utilité publique !



La talentueuse photographe Zahra Benzerga, à l'origine de ces œuvres

VILLE ACTIVE

VILLE ACTIVE

Les conseils de quartiers sont déjà de retour !

Espaces de libre expression, les conseils de quartiers ont été naturellement reconduits en cette fin d'année 2023.



Conseil de quartier du secteur 1

L'engouement autour de ces instances citoyennes reste inchangé. Déclinée en quatre secteurs, afin de favoriser les échanges qualitatifs et de proximité, cette initiative a, une nouvelle fois, fédéré bon nombre de Coigniériens les jeudi 23 novembre, mercredi 29 novembre et mardi 12 décembre.

En présence du Maire et de plusieurs élus, dont Nathalie Gervais, conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne, les habitants des secteurs 1 et 2 ont pu s'exprimer librement, sur des sujets inhérents à leurs quartiers et/ou à la Ville.

Formuler une proposition, exposer une problématique, donner un avis : c'est tout le sens de cette démarche, initiée en avril 2019 !

CONSEILS DE QUARTIERS : À VOUS DE VOTER !



Sélectionnez le projet dont vous souhaitez la mise en œuvre en priorité. Attention : un seul choix possible parmi les trois projets suivants et un vote par personne.

- 1 - L'embellissement et la végétalisation des placettes
- 2 - L'entretien du chemin de Halage
- 3 - La réfection du pont

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER
CONSEIL DE QUARTIER DU SECTEUR 4 : Lundi 18 décembre à 19h30, en Mairie

Révision du Plan Local d'Urbanisme : la concertation continue !

La 2^e phase relative au renouveau du quartier gare s'achève. Ces dernières semaines, divers temps forts ont jalonné cette étape.



Réflexion de nos élus au sujet du renouveau du quartier gare

Une présentation du diagnostic concernant la mutation du quartier gare était proposée le 6 septembre, en visioconférence. Au même titre que le Maire Didier Fischer, l'adjoint au Maire délégué à l'urbanisme Cyril Longuépée, les maîtres d'œuvre, les équipes de SQY et la responsable du service urbanisme, une cinquantaine de personnes ont assisté à cette réunion publique, durant laquelle chacun a pu exprimer ses attentes.

Après une introduction du premier édile et de l'élu Cyril Longuépée, plusieurs administrés ont donné leur avis sur plusieurs secteurs communaux, notamment le

quartier de la gare, le 27 septembre, à la Maison de Voisinage, lors d'un atelier PLU axé sur les Orientations d'Aménagement Programmé (OAP).

UN TRAVAIL COLLÉGIAL

Les élus locaux ont également apporté leur pierre à l'édifice. Accompagnés de partenaires et de techniciens de SQY le 13 octobre dernier, à l'occasion d'un atelier prospectif "Régénérer les zones d'activités", les membres de l'équipe municipale ont échangé autour de l'élaboration d'une vision commune, en ce qui concerne ce secteur de la Ville.

Ces derniers ont, une nouvelle fois, travaillé collectivement une semaine plus tard. Objectif de ce comité de suivi n°2 : développer une réflexion sur la densité du futur quartier gare, sur l'architecture des bâtiments ainsi que sur les services, les commerces et les espaces verts envisagés.

Une restitution du travail accompli a eu lieu le jeudi 7 décembre, lors du comité de pilotage. **Une stratégie de territoire inhérente au quartier gare a été actée. À présent, place à la troisième phase de l'étude, intitulée "phase de schéma de cohérence urbaine".**

Dans le cadre de la révision de notre PLU, une réunion publique se déroulera le mercredi 7 février 2024, à partir de 19h, à la Maison de Voisinage. Une présentation des outils règlementaires

sera effectuée. Prochaine et dernière phase : les consultations institutionnelles (temps administratif, enquête publique puis approbation du PLU prévue fin 2024/début 2025.).

LA RICHESSE DE NOTRE VILLE

La soirée des associations 2023 : un franc succès !

Le samedi 18 novembre, les Salons Antoine de Saint-Exupéry accueillait une nouvelle édition de la soirée des associations, l'un des temps forts de l'année à Coignières.



C'est un événement fédérateur, convivial et festif. Une nouvelle fois, l'exaltation des 200 bénévoles et responsables associatifs mobilisés a irradié les Salons Antoine de Saint-Exupéry, à l'occasion de la traditionnelle et très attendue soirée des associations. Le discours inaugural de Monsieur Mohamed Mokhtari, adjoint au Maire délégué à la vie associative, puis la prise de parole de M. le Maire, ont donné le ton de cette manifestation consacrée aux nombreux acteurs associatifs de notre ville.

Les deux élus ont tenu à rappeler le rôle indispensable des associations dans la préservation du lien social, nécessaire à l'équilibre social.

Les militants associatifs ont ensuite été remerciés pour leurs actions bénévoles et militantes.



Remise de la médaille de la ville pour les trois personnalités associatives

DISTINCTION ET AMUSEMENT



Discours de M. Mokhtari, en présence de M. le Maire et Mme Piffarelli

Qu'elles soient culturelles, sportives, caritatives, ludiques ou humanitaires, la majorité des associations de Coignières étaient représentées lors de cet événement, organisé en présence d'élus locaux. Comme à l'accoutumée, le Maire Didier Fischer a décerné la médaille de la ville à trois personnalités associatives, en guise de reconnaissance pour leur travail au service des habitants. Madame Monique Font-Didion, fondatrice de la Troupe du Crâne, Madame Catherine Coqueblin, présidente de l'Association d'Alphabétisation et de Soutien aux Familles des Travailleurs Immigrés de Coignières (AASTIC) et Monsieur Dominique Poncelin, président du Club des Retraités

de Coignières, ont ainsi été invités à monter sur scène, afin de recevoir une récompense bien méritée. **L'heure était ensuite à la dégustation d'un savoureux repas, mettant à l'honneur les différentes cultures du monde.** Une parenthèse gourmande propice aux discussions nourries entre convives. La soirée s'est achevée en apothéose, avec une animation musicale très appréciée par les multiples danseurs et danseuses ayant enflammé le dance-floor ! Il convient de remercier les agents du Centre Technique Municipal, du service événementiel et du service vie associative, le traiteur et le DJ, indispensables à la réussite de cette manifestation.



2 QUESTIONS À



Mohamed MOKHTARI,
Adjoint au Maire délégué à la vie associative et aux sports

UN MOT SUR LA SOIRÉE DES ASSOCIATIONS DU 18 NOVEMBRE DERNIER ?

L'objectif était de mettre à l'honneur les acteurs associatifs de notre commune. Plus de 200 bénévoles et responsables associatifs ont participé à cette soirée appréciée, qui permet aux associations de se rassembler et de créer des liens entre elles. Comme chaque année, nous avons gratifié, d'une médaille de la ville, trois personnalités particulièrement engagées au sein de nos associations depuis plusieurs années.

COMMENT SE CARACTÉRISE L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS PAR LA MUNICIPALITÉ ?

Quotidiennement, le service Vie associative répond à l'ensemble des demandes des associations transmises par mail ou par téléphone. Si cela concerne l'organisation d'une manifestation, la Municipalité met à disposition des locaux et du matériel. Parfois, des installations spécifiques nécessitent l'intervention des services techniques.

Nous traitons également les demandes de subventions formulées par les associations. Par ailleurs, lorsqu'elles souhaitent développer un projet, la commune apporte son soutien. Qu'il s'agisse du service Vie associative ou du service des sports, les agents municipaux font preuve d'une implication exemplaire en mettant à profit leur expertise et leur expérience afin d'aider les associations à organiser leurs événements. Je tiens à préciser qu'à l'arrivée de notre équipe municipale, le service vie associative n'était pas du tout structuré. Aujourd'hui, nous avons un service performant et réactif.

INFORMATIONS

Collecte de sang du mercredi 11 octobre



Vous avez été nombreux à faire preuve de solidarité le 11 octobre dernier, en participant à la collecte de sang organisée en Mairie.
Prochain don du sang le mercredi 6 mars 2024, à l'Hôtel de Ville.

L'agence mobile, un service dédié aux mobilités à SQY

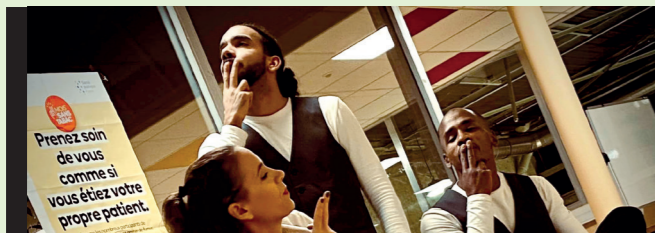


Cette extension de l'agence des mobilités vous offrira une multitude de services le 22 décembre, de 7h30 à 10h30, à la gare de Coignières (au niveau de l'arrêt de bus) :

- Conseils et informations concernant les différentes offres de mobilités à votre disposition sur le territoire (vélos, bus, trains, trottinettes, taxis...);
- Achat et rechargement de titres de transport;
- Réparation sommaire des vélos personnels;
- Remise des vélos réservés à la Vélostation.

Plus d'infos : coignieres.fr

La Ville de Coignières s'associe au défi national "Moi(s) sans tabac"



Le 15 novembre, une séance de prévention collective axée sur les risques liés au tabagisme a intéressé une dizaine de participants. Le 21 novembre, en présence de l'adjoint au Maire Salah Krinat, la représentation « Y'a d'la fumée dans l'air » a informé, par le biais du théâtre et de la danse, les jeunes spectateurs des dangers inhérents au tabagisme précoce. Deux initiatives portées par la Direction de la prévention et des politiques jeunesse et sportive.

JO 2024 : devenir bénévole à SQY, c'est possible !

Vivez une expérience unique et rejoignez le programme bénévole, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Dépôt de candidature jusqu'au 31 décembre via le lien : https://sqytestesjeux.fr/devenir_benevole/

FOCUS

Driss Ferrat, un agent impliqué au service de nos jeunes

Une décennie après son arrivée à Coignières, l'actuel directeur adjoint du centre de loisirs participe toujours à l'épanouissement des jeunes.



Les enfants, les adolescents, les jeunes adultes et les parents coigniériens (re)connaissent forcément cet agent municipal. Logique : cela fait dix ans que Driss Ferrat est au contact de notre jeune public. En mars 2013, le natif de Saint-Cyr-l'École débarque au Collège de la Mare aux Saules et occupe, pendant un an et demi, le poste d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) dans une classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) : **"Sans formation dans ce domaine, j'ai assisté une enseignante dans une classe où les élèves étaient porteurs de handicap (trisomie, troubles cognitifs, troubles obsessionnels compulsifs...).** Je favorisais leur inclusion au sein du collège : je les aidais à la cantine, j'observais attentivement la manière dont leurs camarades se comportaient avec eux et je n'hésitais pas à intervenir en cas de problème", se remémore l'homme de 39 ans, devenu ensuite assistant d'éducation au sein de l'établissement jusqu'en mars 2019.

RÉCOMPENSES

La Ville de Coignières le recrute, en octobre 2019, en tant qu'animateur vacataire au centre de loisirs "La Farandole". Ce père de deux enfants, par sa disponibilité, son professionnalisme et sa proactivité, devient rapidement une force vive au sein des équipes d'animation de Coignières. Conscient des qualités de son collègue, l'ancien responsable du pôle jeunesse, sport et loisirs lui confie la gestion du Conseil municipal des enfants (CME) en juillet 2020. Une décision pertinente, puisque l'animateur était, lui-même, membre du premier CME installé à Fontenay-le-Fleury, la ville dans laquelle il a grandi et étudié.

Preuve de son investissement et de sa force de proposition, ce fonctionnaire très apprécié des enfants et des parents participe au basculement du CME en CMEJ (Conseil municipal des enfants et des jeunes) et permet aux jeunes élus de remporter le trophée de l'AMIF 2022 (Association des maires d'Île-de-France), dans la catégorie "Villes de moins de 10 000 habitants" mais également le prix de l'ANACEJ 2022 (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes), récompensant leur émouvante vidéo sur le harcèlement scolaire.



L'IMPORTANCE DE L'ÉCOUTE ET DU DIALOGUE

Guidé par sa volonté d'évolution, Driss Ferrat obtient, en un an et demi, son brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et son brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). Symbole de son aisance relationnelle et de la qualité de ses projets, le jury du BAFA et celui du BPJEPS lui proposent (alors qu'il est candidat !), de devenir juré. Le tout récent Coigniérien accepte : à l'heure actuelle, il est donc habilité à former les candidats et à examiner leurs projets en tant que juré, en ce qui concerne tous les diplômes de l'animation (BAFA, BPJEPS, certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, certificat de qualification professionnelle...).

À la suite de sa titularisation, la Municipalité décide de valoriser ses compétences et le nomme directeur adjoint du centre de loisirs "La Farandole" en janvier 2023. Au quotidien, celui qui reconnaît avoir été **"formé par les animateurs dont je suis actuellement le responsable"** applique une méthodologie basée sur l'écoute : **"Je me montre compréhensif et je fais le maximum afin d'assurer un accompagnement bienveillant des enfants. Je ne souhaite pas reproduire ce que j'ai subi plus jeune. Par exemple, j'interdis les punitions et toute autre sanction humiliante portant atteinte à l'intégrité de l'enfant. Je considère que tous les enfants sont intelligents : je privilégie donc le dialogue. C'est une relation de confiance, un partenariat. Lorsque je discute avec un enfant, je me mets à son niveau, je ne suis pas un sachant qui se positionne tout le temps en tant qu'adulte. J'apprends des enfants tous les jours et je n'ai aucun problème à reconnaître mes erreurs"**.

LE THÉÂTRE D'IMPROVISATION, UNE BONNE SURPRISE

Driss Ferrat ne s'en cache pas. Sa méthode de travail actuelle est aux antipodes de ce qu'il a connu durant son enfance : **"En élémentaire, mes notes étaient correctes mais j'étais un écolier dissipé. J'étudiais dans un contexte qui ne me plaisait pas, je m'ennuyais donc je suis rapidement devenu l'élève drôle et populaire. Malheureusement, avec du recul, je trouve que certains professeurs manquaient de bienveillance et de discernement"**, déplore le passionné du jeu d'échecs.

L'amateur de composition musicale a eu un parcours scolaire loin d'être linéaire. L'un des faits marquants de son adolescence a été la découverte du théâtre d'improvisation à 14 ans : **"Je fréquentais un espace jeunesse à Fontenay-le-Fleury. Un jour, un animateur a proposé aux jeunes de faire du théâtre d'impro. Au départ, on a tous rigolé, on ne le prenait pas au sérieux. Finalement, on a essayé et on y a pris goût. On a même participé à des tournois entre structures dédiées à la jeunesse dans les Yvelines. Personnellement, j'aimais beaucoup le théâtre d'impro. Ça m'a permis d'être accepté plus facilement par des personnes que je n'avais pas l'attitude de côtoyer. Quand tu fais du théâtre d'impro, tu fréquentes tout type de personnes : la condition sociale n'existe pas. Indéniablement, le théâtre d'improvisation a favorisé mon ouverture d'esprit"**, nous apprend l'ancien agent administratif puis responsable du secteur "Académie de Versailles" à la SMEREP, mutuelle étudiante. Outre son ouverture d'esprit, ce joueur de football est décrit par ses collègues comme "marrant, fédérateur et toujours de bonne humeur". Les habitués du centre de loisirs confirmeront !

À NOTER !

Samedi 16 décembre, de 9h à 12h
Centre de loisirs « La Farandole »
Café des parents
01 30 13 15 56

Samedi 16 décembre, 19h
Espace Alphonse Daudet
Spectacle « Entre »
01 30 62 36 00

Lundi 18 décembre, 19h30
Mairie, salle des mariages
Conseil de quartier du secteur 4

Mardi 19 décembre, 19h45
Mairie, salle du conseil municipal
Conseil municipal
01 30 13 17 77

Samedi 6 janvier 2024, de 9h à 12h
Attention changement de lieu
Maison de Voisinage
Repair Café & atelier PC
<https://repaircafecoignieres.fr/?RepairCafeCoignieres>

Samedi 20 janvier 2024, 16h30
Salons Antoine de Saint-Exupéry
Vœux du Maire à la population

DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

Délibération du 30 novembre 2023

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION CENTRE ABBÉ PIERRE

Cette année, la Commune a proposé un projet d'envergure autour du fondateur d'Emmaüs, rendu célèbre par son appel lors de l'hiver de 1954. Il s'agissait d'organiser une année autour des valeurs de l'abbé Pierre : la solidarité, la fraternité, l'ouverture aux autres... Des valeurs qui correspondent aux engagements solidaires de la municipalité. Ainsi afin de sensibiliser tous les publics aux valeurs cardinales de l'abbé Pierre, de multiples temps forts ont été organisés de mai à décembre 2023 par les services municipaux et les différents acteurs locaux :

- Masterclass chant intergénérationnelle « Mix'Âges - Les Agités du Vocal » - EAD
- Cérémonie de ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe - Paris
- Spectacle culturel « Anoumayé » avec le conteur Ludovic Souliman - EAD
- Exposition du Musée Abbé Pierre « L'abbé Pierre photographe, un regard sur le monde » - EAD
- Exposition du Coignières Foyer Club en écho à l'exposition « Abbé Pierre photographe »
- Atelier « découverte de l'art du vitrail » - École du Vitrail à Chartres
- Concert de musique caritatif « Musique au Pluriel » - EAD
- Mission « Ça graff en Ville »

- Exposition du Musée Abbé Pierre « L'abbé Pierre dans les caricatures et les dessins de presse » - EAD
- Visite du musée Abbé Pierre - Esteville
- Ciné-débat « I feel good » - EAD
- Atelier/expo photos « Nos aînés ont du talent ! » - EAD
- Opération « Donjour ! »

Les Sociétés AUTOBACS, YVELINES MENAGE PLUS et WELCOMOTEL ont soutenu ce projet fédérateur intitulé « Abbé Pierre - Libre et solidaire - Ensemble, perpétuons son héritage » Les recettes du ciné-débat « I feel good », organisé le mardi 10 octobre 2023 à 20h en présence de M. Philippe DUPONT, Directeur du Musée Abbé Pierre, Yannick HINGUE, Président d'Emmaüs Trappes, Thomas BERTAUD, Directeur de l'association SNL Yvelines, et Didier FISCHER, Maire de Coignières, s'élèvent à 828,00 €.

Afin de soutenir le Musée Abbé Pierre, il est proposé de reverser l'intégralité de ces recettes à l'association Centre abbé Pierre - Emmaüs.

En 2023, la Commune de Coignières a souhaité défendre et promouvoir les valeurs de l'abbé Pierre en sensibilisant tous les publics à la solidarité, l'inclusion, l'entraide, l'ouverture aux autres et à la différence, l'aide aux personnes fragiles et démunies.



INFORMATIONS

**Permanences juridiques en Mairie**

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apportera des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous de 17h à 19h30. Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr

**Le Maire à votre écoute**

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coignériens, Didier Fischer, votre Maire, assure une permanence en Mairie le samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés. Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr

**Permanence du conciliateur de justice**

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception :

- du droit de la famille, qui relève de la compétence de la Médiatrice familiale ;
- de l'administration, qui relève du Délégué départemental du Défenseur des Droits.

Un conciliateur de justice vous reçoit en Mairie, le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois (8h45-12h et 14h-17h).

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr + d'infos : conciliateurs.fr

**La Police municipale à vos côtés**

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

- > En période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h
Mercredi : 14h / 19h30
- > Hors période scolaire :
Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 14h-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h

Au-delà de ces horaires, le service effectue également 3 nocturnes par semaine jusqu'à 20h (jours choisis de façon aléatoire).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00 .

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr

**Permanence CCAS**

Chaque mercredi, de 13h30 à 19h30, le Centre Communal d'Action Sociale tient une permanence individualisée au CCAS sur rendez-vous, pour toutes les demandes relatives au volet social, au logement, etc. Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

Communication

Suivez-nous sur les réseaux sociaux en vous abonnant à **Villedecoignieres** sur Instagram, Twitter et Facebook.

Votre prochain conseil municipal se déroulera le
Mardi 19 décembre 2023 à 19h45
en Mairie

Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :
coignieres.fr



BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES

AU PAYS DES ROBES

Vente et location de robes de soirée, accessoires
42 rue des Broderies
Tél : 06 15 99 01 48
@aupaysdesrobes

LE RIAD

Restaurant
48 rue des broderies
Tél : 01 34 61 03 24

O'SEVEN FIVE

Restauration rapide
À emporter
142 RN 10
Tél : 09 87 45 67 80
@osevenfive78
osevenfive78@gmail.com

ECOCUISINE

Cuisines équipées
11 rue du Pont d'Aulneau
Tél : 06 33 27 88 98
www.ecocuisine.fr

KIA

Concessionnaire automobiles
2 rue Jacquard
Tél : 01 80 28 25 96
fit.ntec@gmail.com
www.kia.com

CITROEN by TRUJAS

Concessionnaire automobiles
1 boulevard des Arpents
Tél : 01 30 66 37 27
www.citroen.fr

ÉTAT CIVIL

Bonheur

17/09/2023, Ayoub AZIZI

30/09/2023, Léonor VENCES PIEDADE

02/10/2023, Hanna AGNE

16/10/2023, Élia MARONAT

13/11/2023, Noussayba RAHMANI

Félicitations

04/11/2023 : Anibal PEREIRA DOS REIS et Cielo CASTRO MUNOZ

25/11/2023 : Aziz MEGHNI et Hanta GAPILOU

Transcriptions de décès

Jean PAULIN, le 25 septembre 2023

Michel BARDY, le 27 septembre 2023

Arlette MUDARD, le 13 octobre 2023

Franck ELIE, le 17 octobre 2023

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des défunts.

EXPRESSION DES ÉLUS

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

La fin d'année approche à grands pas, l'occasion de réaliser une rétrospective sur l'année qui s'écoule.

2023 fut riche de projets, de rencontres, d'échanges, de moments conviviaux mais aussi de partage, à l'image des actions réalisées dans le cadre du projet abbé Pierre, fil conducteur tout au long de l'année de notre programmation culturelle mettant ainsi en lumière cette valeur qui nous est chère : la solidarité. Les Coignériens ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir cet homme de conviction, qui face à la précarité a su tendre la main aux personnes les plus fragiles.

2023, c'est aussi la continuité ou le lancement de nombreux projets de rénovation et de réhabilitation énergétique à l'image de la Résidence Autonomie et de l'Espace A.Daudet.

Une dynamique qui continuera l'année prochaine avec le groupe scolaire G.Bouvet. D'autres projets émergeront à plus long terme, à l'image du futur espace multisports intergénérationnel. Fin 2023, le remplacement de certaines caméras de vidéoprotection obsolètes marque l'amorce du futur plan pluriannuel d'extension de la vidéoprotection qui débutera en 2024. Autant de projets qui posent les jalons du Coignières de demain. Notre avenir, c'est aussi participer activement à la transition écologique. Cette année diverses actions ont permis de sensibiliser davantage les Coignériens aux enjeux climatiques. Nos actions en faveur de l'environnement se poursuivront avec, entre autres, la re-végétalisation de certains espaces. Que serait Coignières sans son patrimoine historique ? La commune a engagé une procédure de classement de son Eglise. Un monument qui fut valorisé lors des dernières

Journées du Patrimoine. Enfin, malgré une actualité nationale et internationale sous tension, nous devons soutenir le lien social et poursuivre nos efforts en ce sens afin que notre ville demeure une référence en matière de vivre ensemble. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières

Nous tenons à remercier l'ensemble des répondants au questionnaire que le groupe Coignières Avenir avait distribué début juillet. Nous avons pu collecter 78 réponses*, 15 par voie papier et 63 en ligne.

(* Victimes d'une attaque sur notre site entre le 08 juillet à 16 heures et le 9 juillet à minuit, nous ne pouvons malheureusement pas retenir les réponses sur cette période de 32 heures.

Voici donc les résultats :

Question 1 : « Pensez-vous que la hausse de la taxe foncière de 15% soit nécessaire ? »

Oui : 8% / Non : 92%

Question 2 : « Etes-vous favorable à la création systématique de 30% de logements sociaux pour tout nouveau programme immobilier à Coignières ? »

Oui : 18% / Non : 82%

Question 3 : « Etes-vous favorable à ce que la future mosquée soit bâtie Avenue de Maurepas ? »

Oui : 24% / Non : 76%

Au vu de ces résultats, il semble clair que la politique menée par Mr Fischer et ses colistiers est en contradiction avec les aspirations des Coignériens. Le plus grave étant que Coignières et nous-mêmes, habitants, allons subir les conséquences des décisions qu'ils prennent actuellement durant de très nombreuses années. Fort de votre soutien et de ces résultats, nous espérons donc que la majorité entende votre voix et fasse évoluer ses orientations sur ces trois domaines.

Pour clore cette tribune et tandis que nous approchons de la fin d'année, le groupe Coignières Avenir se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes.

Xavier Girard
Président de Coignières Avenir
coignieres.avenir@gmail.com



Didier Fischer

votre Maire, Vice-président de SQ4

le **Conseil municipal & le personnel communal**

vous souhaitent une

BONNE ANNÉE 2024
OLYMPIQUE

VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION
SAMEDI 20 JANVIER 2024, 16H30
SALONS ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

